

Programme de formation

Fiscalité 02-FISCA-01-03bis Version : v2 Màj le 09/09/2025

Les règles de l'impôt sur la fortune immobilière - 1 jour

Objectifs:

Comprendre la réforme de 2018 sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) Appréhender les déclarations 2042 IFI et leurs annexes Calculer son impôt sur la fortune (IFI)

Public concerné et prérequis :

Tout public Pas de pré requis

Intervenant(s):

Qualification des intervenants :

Consultant en gestion patrimoniale Formateur en fiscalité et droit des affaires à l'Université de Droit de Toulouse et de Toulon (Master II)

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran Démonstration et exercices sur tableau blanc Remise d'un support de cours

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 30 stagiaires.

Programme:

L'impact de la réforme issue de la loi de finances de 2018
Les déclarations 2042 IFI et leurs annexes
Les règles essentielles du nouvel impôt sur la fortune
Les notions de personnes et de biens immobiliers imposables au sens large
La nouvelle définition des passifs déductibles
Les nouvelles obligations déclaratives, le calcul des taux et du mécanisme du plafonnement
Les réductions d'impôt IFI encore applicables

Modalités d'évaluation des acquis :

Quizz général en fin de formation Questions / Réponses Questionnaire de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)



Programme de formation

Fiscalité 02-FISCA-01-03bis Version : v2 Màj le 09/09/2025

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la règlementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 96% des stagiaires satisfaits

* Période de référence : Année 2024

Conditions tarifaires: nous consulter